



Manif joyeuse à la queue-leu-leu hier midi devant le TGI. PHOTO A.G.

Ils réclament davantage de reconnaissance

Social

A l'appel de la CGT Spip et du Snepap FSU, des personnels d'insertion et de probation se sont rassemblés hier devant le TGI.

Ils se battent pour une revalorisation statutaire et indemnitaire ainsi que pour un supplément d'effectifs.

MONTPELLIER

"Les méprisés pénitentiaires". C'est ainsi que se vivent les personnels d'insertion et de probation rassemblés hier devant le Tribunal de grande instance (TGI) à l'appel de la CGT Spip et du Snepap FSU.

Venus de Montpellier, Béziers mais aussi Nîmes ou Narbonne, ils poursuivent un combat entamé depuis 4 mois afin d'obtenir une meilleure reconnaissance statutaire et indemnitaire de leurs missions, ainsi qu'un renforcement de leurs effectifs.

"Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est un accord signé en décembre dernier, actant des recrutements et des revalorisations indemnitaires et statutaires - par ailleurs tout à fait légitimes - pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire (surveillants et personnels administratifs)... sauf nous !", expose Cyril Curie, représentant départemental de la CGT Spip 34. "D'où un sentiment d'incompréhension, de rejet, de mise au ban", confie de son côté Sébastien Georges, du Snepap FSU. "Pourtant le vrai travail de la pé-

nitentiaire, c'est la garde mais aussi et peut-être surtout la réinsertion", estime Cyril Curie. Un malaise d'autant plus vif que, dans le cadre des réformes mises en place ces dernières années, "on nous demande de plus en plus de choses, on porte de plus en plus de responsabilités (contrainte pénale, radicalisation...)", insiste le représentant du Snepap FSU.

D'où la demande d'une revalorisation indemnitaire mais aussi statutaire. "La catégorie A serait plus en adéquation avec nos compétences et ce qu'on fait au quotidien, alors qu'on est aujourd'hui dans une catégorie intermédiaire, entre A et B", détaille Sébastien Georges. Côté effectifs, des recrutements seraient les bienvenus, estiment les deux syndicats mobilisés. "Chaque CPIP (conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation) suit en moyenne 110 voire 120 personnes", illustre représentant départemental de la CGT Spip 34. "Rien que pour le milieu ouvert, il faudrait doubler les effectifs", estime-t-il.

Des revendications qui ont déjà été portées lors d'une première rencontre avec la direction de l'administration pénitentiaire, suite à la manifestation parisienne du 10 mai à laquelle un tiers de la profession s'était rendu. "Des propositions ont été faites, mais elles sont insuffisantes", considèrent les deux syndicats. Une seconde rencontre, prévue hier - d'où, initialement, la mobilisation - a été reportée à jeudi prochain, 16 juin. "On a l'impression qu'ils veulent nous traîner jusqu'aux vacances...", se méfie l'un des manifestants. Une lutte d'autant plus difficile à porter et à inscrire dans la durée que ces fonctionnaires n'ont pas le droit de faire grève.

A.G.

LA NARSEILLAISE, 10/06/2016